



« Mariage pour tous », un vrai sujet de laïcité !

Le projet de loi « mariage pour tous » désignant le droit au mariage entre personnes de même sexe, engagement de la campagne présidentielle et législative, répond à une véritable aspiration de notre société à plus d'égalité et de liberté.

Ce projet s'inscrit dans une continuité historique ouverte par la laïcisation de l'état civil en 1792 qui instaure le mariage civil avec la possibilité du divorce.

Cette reconnaissance du mariage civil sans mariage religieux comme le droit au divorce pour les femmes ont suscité, en leur temps, une opposition farouche et forcenée des forces conservatrices et autorités religieuses. Il en va de même aujourd'hui où tous les schémas réactionnaires, liberticides et homophobes sont véhiculés.

Aussi, il convient de rappeler quelques évidences :

- Le modèle de la famille propre à l'occident chrétien est une construction sociale. L'humanité n'a cessé d'inventer de nouvelles formes de mariage et de descendance.
- l'homosexualité n'est ni une maladie, ni une perversion, c'est une sexualité normale.

Pour le Collectif de Vigilance Laïque, la revendication du droit au mariage pour tous, quel que soit le genre ou l'orientation sexuelle, - et à l'égalité des droits qui en découlent - participe du mouvement général pour plus d'égalité, de liberté et de laïcisation de la société. Reconnaître ces droits n'enlève rien aux hétérosexuels et n'oblige en rien les homosexuels. Cela n'enlève rien non plus aux religions séparées de l'Etat (loi de 1905). Elles font ce qu'elles veulent et personne ne songe à les obliger à organiser une cérémonie religieuse célébrant un mariage de personne de même sexe.

L'égalité des droits, pas plus, pas moins !

Mais les croyances des églises, dans un état laïque, ne sauraient avoir une valeur supérieure au suffrage universel. Nous refusons cette volonté de domination qui perce derrière chaque déclaration.

C'est sur le terrain de la liberté que la laïcité s'impose aux religions.

De même, l'égalité de toutes et de tous devant la Loi ne saurait être à géométrie variable en fonction des opinions personnelles des représentants élus, officiers d'Etat civil de la République. Toute référence à une liberté de conscience constituerait une véritable autorisation à discriminer, ouvrant la porte à un droit à ne pas respecter les lois.

Tous les laïques sont concerné-e-s par ce débat et ce projet de loi. Il faut mener une vraie lutte contre l'homophobie et pénaliser tous les propos homophobes. Le gouvernement et les parlementaires ne doivent pas reculer devant les exigences des dogmes religieux.

C'est pourquoi, les organisations parties prenantes du CVL apporteront leur soutien à toutes les initiatives prises en ce sens, et participeront au rassemblement en faveur du mariage pour tous et du projet de loi qui aura lieu

samedi 8 décembre à 15h place de la République au Mans.

Les membres du Comité de Vigilance Laïque de la Sarthe, dont les CEMEA, DDEN, FCPE, FRANCAS, LIBRE PENSÉE, Ligue de l'Enseignement-FAL 72, Ligue des Droits de l'Homme - LDH, JPA, Ad-OCCE, CGTEduc, FSU- SNUipp, SNES-Fsu72, SNEP-Fsu, SE-UNSA, UNSA-EDUCATION, SNUDI-FO, SDEN-CGT 72, SUD-Éducation, Citoyens laïques